

Colombie-britannique

	Prolongement à la ligne téléphonique sur la terre ferme— Squilax à Sorrento—Nouveau crédit..	120 00
	Embranchement du Canal Flats—Ligne téléphonique de Wasa à Sheep Creek..	200 00
	Prolongement de la ligne téléphonique d'un endroit à 5 milles au nord de Wasa à Fort Steele..	3,400 00
	Bureau à Invermere..	3,350 00
	Canal Flats à Wasa—A voter de nouveau..	625 00
	Construction d'une ligne télégraphique de Horse-Fly à Bul- lion via Beaver Creek..	6,300 00
	Ile Salt-Spring—Ligne téléphonique—Reconstruction et pro- longement..	3,500 00
	Ligne téléphonique Houston au lac Ootsa, lac François et Burn's Lake—A voter de nouveau..	970 00
519	Lignes télégraphiques et téléphoniques sur la terre ferme— Réparations et améliorations générales—Montant supplé- mentaire requis..	20,500 00
	Ligne téléphonique de l'île Vancouver—Prolongement de Uchuklesit à Ecoole et Rainy-River..	800 00
	Prolongement de la ligne téléphonique de Proctor à Sunshine Bay..	842 00
	Echange téléphonique de Merritt—Renouvellement des poteaux, etc..	570 00
	Ligne téléphonique du district d'Osoyoos—Améliorations..	627 00
	Ligne télép. de Penticton à Keremeos—Améliorations..	1,420 00
	Ligne télép. de Keremeos à Cawston—Améliorations..	200 00
	Prolongement de la ligne téléphonique de Celista à Fowlers Meadows..	1,133 00
	Echange téléphonique et prolongement de la ligne à Vander- hoof—A voter de nouveau	513 00

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

Et la question étant posée sur la motion elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens.

(En comité)

1. Résolu,—Que pour faire face aux Subsidés accordés à Sa Majesté pour le compte de certaines dépenses du service public pour l'exercice se terminant le 31 mars 1924, la somme de \$195,870,229.79 soit octroyée à même le fonds du revenu consolidé du Canada.

2. Résolu,—Que pour faire face aux Subsidés accordées à Sa Majesté pour le compte de certaines dépenses du service public pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923, la somme de \$18,202,105.66 soit octroyée à même le fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolutions à rapporter.

Du consentement de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées lues la seconde fois et agréées, le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fielding obtient alors la permission de présenter un Bill (n° 252), Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour le service